



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 29 Juin 2006

**Membres présents :** Président : M. REBSAMEN  
Secrétaires : M. CLAUDET  
MM. ALLAERT - BACHELARD - BARBEY - BERNARD - BERTELOOT - Mmes  
BESSIS - BIOT - MM. BOUHELIER - BOURNY - BRUYERE - CHEVIGNY -  
Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - Mme  
DELEBARRE - MM. DESVIGNES - DETANG - DOUHAI - DUBOIS -  
Mme DURNERIN - M. ESMONIN - Mme FLAMENT - MM. FOUILLOT -  
GERVAIS - GONDELLIER - Mme HERVIEU - MM. HESSE - IZIMER - JOLY -  
JULIEN - LABORIER - LAURENT - LECHAPT - Mmes LEMOUZY - MANSAT -  
MM. MARTIN - MASSON - MOREAU - OBRIOT - PARIS - PETITJEAN - PINON -  
Mme POPARD - MM. PRIBETICH - RETY - Mme ROY - MM. SAUNIE -  
SOUMIER

**Membres absents :**

M. AUDARD (pouvoir M. ESMONIN) - Mme AVENA (Pouvoir à Mme ROY) - M.  
BEKTHAOUI - M. BELLEVILLE - Mme BERNARD (pouvoir à M. BERTELOOT) -  
Mme BLIGNY - MM. BRENOT (Pouvoir M. PERRIN) - BRIOT - CARBONNEL  
(Pouvoir à M. MOREAU) - CHAPUIS - DODET (Pouvoir à M. DELATTE) - DUPIRE  
- ETIEVANT (Pouvoir à Mme DARCIAUX) - M. FOUCHERES (Pouvoir à M.  
CHAPUIS) - Mme GARRET-RICHARD (Pouvoir à M. MARTIN) - G. GILLOT - M.  
J.P GILLOT (Pouvoir à Mme POPARD) - M. MARCHAND - Melle MASLOUHI -  
Mme MASSU (Pouvoir à M. NOWOTNY) - MM. MILLOT (Pouvoir à M. DANIERE)  
- MAGLICA (Pouvoir à M. G. GILLOT) - MENUT (Pouvoir à M. PARIS) -  
NOWOTNY - NUDANT (Pouvoir à M. BRIOT) - PERRIN - PILLIEN (Pouvoir à M.  
OBRIOT) - ROIZOT (Pouvoir à M. BARBEY) - Mme TENENBAUM

**OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE ET CONTRAT D'AGGLOMERATION - Société coopérative  
Tom's 3 D - Demande de subvention de 1 800 euros**

Tom's 3 D est une société coopérative d'intérêt collectif qui s'est créée récemment et dont  
l'implantation se situe dans la zone d'activités artisanale de Talant.

Elle emploie exclusivement des personnes en difficulté issues de l'Acodège.

Elle s'est engagée dans la production de signalétique à destination des personnes aveugles et  
malvoyantes, dont elle a développé le concept et la technique.

Ses premiers clients sont :

- le photographe Yann Arthus Bertrand pour son exposition internationale « La Terre vue du Ciel » qui sera présentée à Paris, Tokyo et dans d'autres capitales européennes,
- le musée Raymond de Grenoble pour la réalisation d'écrans tactiles,
- le Palais de Tokyo pour la mise en place d'écrans braille.

Cette jeune société coopérative d'intérêt collectif sera présente au salon international de Paris qui représente pour elle, un enjeu commercial important.

Elle sollicite une aide du Grand Dijon de 1 800 euros pour un coût d'opérations supérieur à 7 000 euros.

Vu l'avis du Bureau :

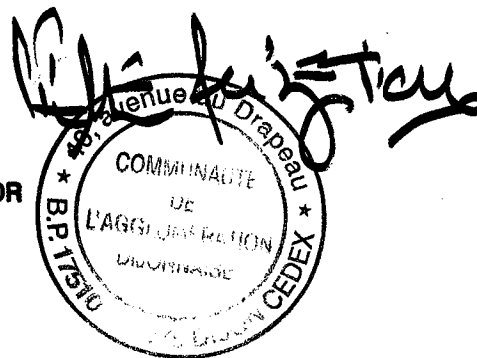
### LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

### DECIDE

- **D'attribuer** une subvention de 1 800 euros à la Coopérative Tom's 3 D,
- **De mandater** le Président pour exécuter cette délibération,
- **De prélever** les crédits nécessaires sur le budget de l'exercice 2006.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Publié le **30 JUIN 2006**  
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- **5 JUIL. 2006**

